

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 06 DECEMBRE 2017**

**Délibération
n° 2017.12.106.B**

**Avenant n° 1 au
marché pour les
études urbaines et
sociales sur les
quartiers de Bel-Air
Grand Font à
Angoulême et l'Etang
des Moines à la
Couronne - lot n°1 «
Etude urbaine et
sociale du projet de
renouvellement
urbain du quartier
Bel-Air Grand Font à
Angoulême »**

LE SIX DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2017**

Secrétaire de séance : Denis DUROCHER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Jacky BOUCHAUD

Excusé(s) :

André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.106.B**

Rapporteur : Madame GODICHAUD

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ POUR LES ETUDES URBAINES ET SOCIALES SUR LES QUARTIERS DE BEL-AIR GRAND FONT A ANGOULEME ET L'ETANG DES MOINES A LA COURONNE - LOT N°1 « ETUDE URBAINE ET SOCIALE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER BEL-AIR GRAND FONT A ANGOULEME »

Par délibération n° 157B le bureau communautaire du 19 novembre 2015, a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour les études urbaines et sociales sur les quartiers de Bel-Air Grand Font à Angoulême et l'Etang des Moines à la Couronne pendant la phase protocole du nouveau projet de renouvellement urbain porté par Grand Angoulême – 2 lots.

La commission d'appel d'offres du 8 décembre 2016 a décidé d'attribuer :

- le lot n°1 « Etude urbaine et sociale du projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air Grand Font à Angoulême » (marché n° 16-87) pour un montant de 140 350,00 € HT décomposé de la manière suivante :
 - Tranche ferme : 131 950 € HT
 - Tranche optionnelle : 8 400 € HT (tranche non encore affermée)

Il est nécessaire de passer un avenant ayant pour objet l'ajout de réunions supplémentaires. En effet au regard de l'évolution de la mission, le délai d'exécution du marché est étendu de 3 mois minimum en raison d'arbitrages politiques difficiles à mener dans un contexte budgétaire incertain.

Prestations supplémentaires :

- Réunions supplémentaires	6 525,00 € HT
- Reprise des scénarii (au-delà de la 3 ^{ème} reprise).....	2 843,75 € HT
- Phase 2 : réunion COPIL.....	725,00 € HT
- Phase 2 : réunions COTECH sur une journée.....	725,00 € HT
	10 818,75 € HT

L'avenant n° 1 est d'un montant en plus-value de 10 818,75 € HT.

Le montant du marché passe de 131 950,00 € HT (tranche ferme) à 142 768,75 € HT , ce qui représente une augmentation de 8,20 % par rapport à son montant initial.

Sous réserve de l'avis de la commission d'appel d'offres du 30 novembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au marché pour les études urbaines et sociales sur les quartiers de Bel-Air Grand Font à Angoulême et l'Etang des Moines à la Couronne - lot n°1 « Etude urbaine et sociale du projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air Grand Font à Angoulême », ayant pour objet des réunions supplémentaires d'un montant en plus-value de 10 818,75 € HT.

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2031 - sous-fonction 70 – AP n°23.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 décembre 2017	<u>Affiché le :</u> 15 décembre 2017



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

**ETUDES URBAINES ET SOCIALE SUR LES QUARTIERS DE BEL-AIR GRAND
FONT A ANGOULEME ET L'ETANG DES MOINES A LA COURONNE PENDANT
LA PHASE PROTOCOLE DU NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT
URBAIN PORTE PAR LE GRANDANGOULEME**

APPEL D'OFFRES OUVERT

**LOT N°1 : ETUDE URBAINE ET SOCIALE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT
URBAIN DU QUARTIER BEL-AIR GRAND FONT A ANGOULEME**

Avenant n° 1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent
avenant par délibération n° en date du 6 décembre 2017.

TITULAIRE DU MARCHÉ

CITTANOVA

SARL

25 boulevard des Martyrs Nantais de la Résistance 44200 NANTES

Numéro d'identité d'entreprise : 528 298 342 00049

Code APE : 7111Z

Immatriculée au RCS sous le n°528 298 342 00049

Représentée par Jérôme LOVADINA, gérant.

IMPUTATION BUDGETAIRE

2031.70.50201602 (AP23)

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

Date de signature du marché : 27 décembre 2016

Date de notification du marché : 29 décembre 2016

N° du marché : 16-87

MONTANT DU MARCHÉ

Le montant de la tranche ferme s'élève à 131 950,00 € HT soit 158 340 € TTC.

Le montant de la tranche optionnelle n° 1 s'élève à 8 400 € HT soit 10 080 € TTC (non
affermie).

Le montant total du marché s'élève à 140 350 € HT soit 168 420 € TTC.

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet l'ajout de réunions supplémentaires. En effet au regard de l'évolution de la mission, le délai d'exécution du marché est étendu de 3 mois minimum en raison d'arbitrages politiques difficiles à mener dans un contexte budgétaire incertain.

Prestations supplémentaires :

- Réunions supplémentaires	6 525,00 € HT
- Reprise des scénarii (au delà de la 3 ^{ème} reprise).....	2 843,75 € HT
- Phase 2 : réunion COPIL.....	725,00 € HT
- Phase 2 : réunions COTECH sur une journée.....	<u>725,00 € HT</u>
	10 818,75 € HT

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Montant initial du marché :	131 950,00 € HT
Montant du présent avenant :	10 818,75 € HT
Nouveau montant du marché :	142 768,75 € HT

Le montant du marché passe de 131 950,00 € HT (tranche ferme) à 142 768,75 € HT, ce qui représente une augmentation de 8,20 % par rapport à son montant initial.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD